



Hebergement enfants moins de 3 ans et 500km

Par **poupinette23**, le **13/04/2012 à 12:56**

Bonjour, rnbonjourrn rn j'ai 2 enfants de 2 ans 1/2 et 10 mois, dont mon mari ne s'est jamais vraiment occupé, (il ne les a même jamais gardé 1/2 journée quand je travaillais et qu'il était à la maison ma mère devait venir s'occuper d'eux) mon mari est parti du jour au lendemain et s'est mis en appart avec sa maitresse à 20km, nous avons opté pour un divorce amiable avec droit de visite à mon domicile jusqu'au divorce et après droit de garde classique 1 week end sur 2 et la moitié des vacances pour le "grand" 2ans et droit de visite pour le "petit" (4mois) jusqu'à ses 2ans comme le grand, d'octobre à février il venait voir les petits 2h par semaine puis fin février il a décidé de partir à 500 km... à son départ il m'a dit qu'il viendrait les voir 1 week end 1 fois par mois il est venu le 7 avril les voir 2h et les a vus le 8 avril 2h également... seulement maintenant il me réclame un droit d'hébergement aux vacances ! rn je ne veux en aucun cas le couper de ses enfants je sais qu'ils ont besoin de leur père ! mais je les trouve trop petit pour aller chez leur père comme ça du jour au lendemain pendant si longtemps !! je veux juste protéger mes fils et qu'ils ne soient pas perturbés de ce changement brutal !!! rn j'ai demandé à rencontré sa nouvelle amie pour avoir avec qui mes enfants allaient vivre il refuse ! il refuse que je vienne avec les enfants 1 week end afin de faire un genre d'adaptation... il veut les prendre enfin surtout le grand car le petit il a aucune affinité avec lui (ce sont ces mots !) rn que puis je faire ??? quel recours ?? selon vous quel pourrais être la décision d'un juge dans ce cas de figure ??? rn que puis je faire ???